

ANNEXE I

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS ET DE COMPÉTENCES

PRÉAMBULE

La description des activités et des compétences du métier d'ostéopathe ne se substitue pas au cadre réglementaire. En effet, la plate-forme n'a pas vocation à déterminer des responsabilités. Il s'agit de décrire les activités du métier, puis les compétences. Celles-ci sont rédigées en termes de capacités devant être maîtrisées par les professionnels et attestées par l'obtention du diplôme.

Les activités de l'ostéopathe sont réalisées dans le respect des dispositions du décret n° 2007-435 du 25 mars 2007 relatif aux actes et aux conditions d'exercice de l'ostéopathie.

1. Définition du métier et glossaire

Définition du métier

L'ostéopathe, dans une approche systémique, après diagnostic ostéopathique, effectue des mobilisations et des manipulations pour la prise en charge des dysfonctions ostéopathiques du corps humain.

Ces manipulations et mobilisations ont pour but de prévenir ou de remédier aux dysfonctions en vue de maintenir ou d'améliorer l'état de santé¹ des personnes, à l'exclusion des pathologies organiques qui nécessitent une intervention thérapeutique, médicale, chirurgicale, médicamenteuse ou par agent physique.

GLOSSAIRE

Diagnostic ostéopathique:

Le diagnostic ostéopathique comprend un diagnostic d'opportunité et un diagnostic fonctionnel:

- diagnostic d'opportunité: démarche de l'ostéopathe qui consiste à identifier les symptômes et signes d'alerte justifiant un avis médical préalable à une prise en charge ostéopathique;
- diagnostic fonctionnel: démarche de l'ostéopathe qui consiste à identifier et hiérarchiser les dysfonctions ostéopathiques ainsi que leurs interactions afin de décider du traitement ostéopathique le mieux adapté à l'amélioration de l'état de santé de la personne.

Dysfonction ostéopathique:

Altération de la mobilité, de la viscoélasticité ou de la texture des composantes du système somatique.

Elle s'accompagne ou non d'une sensibilité douloureuse.

Traitement ostéopathique:

Ensemble des techniques ostéopathiques adaptées à la personne en fonction du diagnostic ostéopathique visant à améliorer l'état de santé de la personne.

Technique ostéopathique:

Ensemble de gestes fondés des principes ostéopathiques.

Manipulation/mobilisation:

La manipulation est une manœuvre unique, rapide, de faible amplitude, appliquée directement ou indirectement sur une composante du système somatique en état de dysfonction afin d'en restaurer

¹ « La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. » Préambule à la Constitution de l'Organisation mondiale de la santé, tel qu'adopté par la Conférence internationale sur la santé, New York, 19-22 juin 1946; signé le 22 juillet 1946 par les représentants de 61 États, 1946; (actes officiels de l'Organisation mondiale de la santé, n° 2, p. 100), et entré en vigueur le 7 avril 1948.

les qualités de mobilité, de viscoélasticité ou de texture. La manipulation porte la composante concernée au-delà de son jeu dynamique constaté lors de l'examen, sans dépasser la limite imposée par son anatomie.

Appliquée sur une articulation ou sur un ensemble d'articulations, elle peut s'accompagner d'un bruit de craquement (phénomène de cavitation) qui n'en constitue cependant pas nécessairement un indice et qui est sans valeur pronostique.

La mobilisation est un mouvement passif parfois répétitif, de vitesse et d'amplitude variables, appliqué sur une composante du système somatique en état de dysfonction.

2. Activités professionnelles

Activités

1. Accueil et information de la personne.
2. Recueil d'informations nécessaires à l'élaboration du projet d'intervention de l'ostéopathe.
3. Intervention ostéopathique.
4. Organisation des activités et gestion de l'information.
5. Gestion d'un cabinet.
6. Veille professionnelle et formation continue.

Activités détaillées

1. Accueil et information de la personne
 - Accueil de la personne.
 - Information de la personne sur les conditions d'intervention en ostéopathie.
 - Recueil du consentement de la personne à l'intervention.
2. Recueil d'informations nécessaires à l'élaboration du projet d'intervention de l'ostéopathe
 - Entretien et recueil d'informations concernant la situation de la personne: motifs de la consultation, contexte de la demande, anamnèse, antécédents, examens paracliniques déjà réalisés...
 - Examen physique de la personne: examen général, examen visuel statique, examen visuel dynamique, examen palpatoire, examen des mobilités articulaires et tissulaire.
 - Établissement du diagnostic d'opportunité et orientation de la personne vers un médecin ou un autre professionnel médical, en cas de nécessité².
 - Établissement du diagnostic ostéopathique.
 - Définition des modalités et formalisation du projet d'intervention.
3. Intervention ostéopathique
 - Mise en œuvre des règles en matière d'hygiène et de sécurité.
 - Mise en œuvre du traitement ostéopathique par des gestes adaptés et contrôlés.
 - Surveillance des réactions de la personne durant l'intervention ostéopathique.
 - Suivi des résultats du traitement ostéopathique et adaptation du projet d'intervention.
 - Conseils à la personne: activité gestuelle, posture, hygiène de vie, prise en charge par un autre professionnel...
4. Organisation des activités et gestion de l'information
 - Préparation, organisation et planification des interventions.
 - Enregistrement et suivi des données permettant la traçabilité des interventions ostéopathiques.
 - Échanges avec les professionnels de santé par les moyens adaptés.
 - Rédaction de courriers et de comptes-rendus.
5. Gestion de l'activité professionnelle
 - Gestion administrative d'un cabinet.
 - Gestion du personnel d'un cabinet.
 - Gestion des dossiers administratifs, archivage.
 - Gestion des matériels et des locaux.

² « Les praticiens (...) sont tenus, s'ils n'ont pas eux-mêmes la qualité de médecin, d'orienter le patient vers un médecin lorsque les symptômes nécessitent un diagnostic ou un traitement médical, lorsqu'il est constaté une persistance ou une aggravation de ces symptômes ou que les troubles présentés excèdent son champ de compétences. » (Art. 2 du décret 2007-435).

6. Veille professionnelle et formation

- Actualisation de connaissances et documentation professionnelle.
- Participation à des formations continues, séminaires, congrès.
- Participation à des activités de formation.
- Participation à des démarches d'évaluation des pratiques professionnelles.
- Participation à des travaux de recherche professionnelle.

3. Compétences

Compétences

1. Évaluer une situation et élaborer un diagnostic ostéopathique.
2. Concevoir et conduire un projet d'intervention ostéopathique.
3. Réaliser une intervention ostéopathique.
4. Conduire une relation dans un contexte d'intervention ostéopathique.
5. Analyser et faire évoluer sa pratique professionnelle.
6. Gérer un cabinet.

Compétences détaillées

Compétence 1

Évaluer une situation et élaborer un diagnostic ostéopathique

1. Conduire un entretien permettant de recueillir les informations nécessaires.
2. Analyser les demandes de la personne, les données du dossier, les antécédents et les caractéristiques des symptômes et prendre en compte les traitements en cours.
3. Réaliser les examens physiques appropriés.
4. Évaluer la mobilité des différentes articulations et les caractères physiques des tissus.
5. Évaluer les troubles fonctionnels.
6. Évaluer la douleur et en rechercher les causes en prenant en compte l'ensemble de la personne et de son environnement.
7. Identifier les situations nécessitant l'intervention d'un médecin ou d'un autre professionnel médical et celles pouvant justifier l'intervention d'un autre professionnel.
8. Identifier l'intérêt d'une démarche pluri professionnelle en fonction de la situation.
9. Discerner les éléments du ressort de l'ostéopathe.
10. Élaborer un diagnostic ostéopathique.

<p>Critères d'évaluation: Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée? Que veut-on vérifier?</p>	<p>Indicateurs: Quels signes visibles peut-on observer? Quels signes apportent de bonnes indications?</p>
<p>1. Pertinence des données recueillies et sélectionnées en regard de la situation de la personne</p>	<p>Le déroulement de l'entretien est adapté à la situation Les demandes et les attentes de la personne sont prises en compte Les données du dossier de la personne sont prises en compte Les éléments significatifs liés à la personne et à son environnement sont identifiés Les antécédents et les traitements en cours sont pris en compte Les caractéristiques des troubles sont identifiées La douleur est évaluée sur les plans quantitatif et qualitatif Les informations recueillies sont en adéquation avec le motif de la consultation Les informations sont justes et fiables, vérifiées par la diversité des sources et le croisement des données Les comportements et situations à risque pour la santé sont identifiés</p>
<p>2. Conformité et pertinence de l'interrogatoire et des examens physiques réalisés</p>	<p>Le recueil des informations est réalisé dans le respect de l'intimité de la personne et de la confidentialité Le choix et la chronologie des tests de l'examen physique sont expliqués La contre-indication à l'intervention ostéopathique est identifiée Les dysfonctions sont mises en évidence</p>

<p>3. Cohérence du diagnostic ostéopathique établi</p>	<p>L'analyse des informations recueillies au cours des différentes évaluations est cohérente L'évaluation des dysfonctions est réalisée au regard des références existantes Les liens sont établis entre les résultats de l'évaluation et les motifs de la consultation Les relations entre les différentes dysfonctions sont identifiées et hiérarchisées Les situations nécessitant une réorientation de la personne sont identifiées Les situations nécessitant une démarche pluridisciplinaire sont identifiées L'opportunité d'une prise en charge ostéopathique est déterminée Les régions anatomiques à traiter sont identifiées Le raisonnement est logique et argumenté Le diagnostic ostéopathique posé fait le lien entre les éléments recueillis et analysés et les références professionnelles dans le domaine</p>
--	--

Compétence 2

Concevoir et conduire un projet d'intervention ostéopathique

1. Élaborer une stratégie d'intervention ostéopathique adaptée à la personne et à son contexte environnemental.
2. Choisir les techniques manuelles appropriées à la personne, à son modèle fonctionnel et à ses troubles en tenant compte de l'équilibre bénéfique/risque.
3. Déterminer le rythme et le nombre de consultations nécessaires en fonction de la personne, de sa demande, des effets attendus et des objectifs de la prise en charge.
4. Expliquer le projet d'intervention et recueillir le consentement de la personne.
5. Identifier les critères permettant d'apprécier l'efficacité du traitement ostéopathique.
6. Formaliser un suivi des interventions.
7. Évaluer l'efficacité du traitement ostéopathique en suivant l'évolution dans le temps des résultats obtenus.
8. Adapter la stratégie d'intervention en fonction de cette évaluation.

<p>Critères d'évaluation: Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée? Que veut-on vérifier?</p>	<p>Indicateurs: Quels signes visibles peut-on observer? Quels signes apportent de bonnes indications?</p>
<p>1. Pertinence du projet et du programme d'intervention</p>	<p>Le projet est en adéquation avec le diagnostic ostéopathique et la situation de la personne Le projet et le programme d'intervention prennent en compte les conclusions du diagnostic ostéopathique La planification des interventions est pertinente Le projet comporte des objectifs, des actions, des critères et modes d'évaluation Les actions prévues sont en adéquation avec le contexte d'intervention Les choix et les priorités sont expliqués et justifiés Les adaptations nécessaires sont argumentées</p>
<p>2. Cohérence du projet proposé avec les finalités globales et les objectifs spécifiques de l'intervention</p>	<p>Les finalités de l'intervention sont identifiées Les objectifs sont cohérents avec les finalités de l'intervention Les risques liés à l'intervention sont identifiés et le rapport bénéfique/risque évalué Le projet proposé est expliqué et argumenté</p>
<p>3. Pertinence des explications apportées à la personne</p>	<p>Les objectifs et les actions proposées sont expliqués à la personne Le rapport bénéfique/risque est expliqué à la personne Les réactions de la personne sont prises en compte</p>

Compétence 3

Réaliser une intervention ostéopathique

1. Mettre en œuvre les techniques appropriées de manipulation et de mobilisation.
2. Repérer les risques liés à la mise en œuvre de l'intervention ostéopathique.
3. Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité.
4. Évaluer les résultats du traitement ostéopathique mis en œuvre.
5. Adapter l'intervention ostéopathique à l'évolution des troubles de la personne.
6. Assurer la traçabilité des interventions en ostéopathie.
7. Transmettre les informations nécessaires dans le cadre d'une prise en charge pluri-professionnelle.
8. Identifier les situations d'urgence et prendre les mesures appropriées.

Critères d'évaluation: Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée? Que veut-on vérifier?	Indicateurs: Quels signes visibles peut-on observer? Quels signes apportent de bonnes indications?
1. Choix des gestes ostéopathiques adaptés	Les indications et les contre-indications absolues et relatives sont systématiquement identifiées Les gestes sont adaptés à la personne et à ses troubles fonctionnels
2. Conformité de la mise en œuvre des manipulations et des mobilisations au regard des références professionnelles	Les techniques de manipulation sont mises en œuvre conformément aux références professionnelles Les techniques de mobilisation sont mises en œuvre conformément aux références professionnelles Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées La traçabilité de l'intervention est assurée Toute action est expliquée à la personne
3. Qualité de l'évaluation des résultats et de l'adaptation des pratiques	Les réactions de la personne sont surveillées et analysées durant le traitement ostéopathique Les effets du traitement ostéopathique sont identifiés de manière appropriée Les mesures pertinentes sont déterminées en cas de réactions non souhaitées La douleur est évaluée et une réponse appropriée est mise en œuvre L'adaptation des gestes en fonction de l'évaluation des résultats est expliquée
4. Identification des risques	Les risques liés à la mise en œuvre des interventions ostéopathiques sont identifiés et expliqués Les interdictions et limitation d'intervention liées à la réglementation sont respectées
5. Rigueur de la traçabilité des interventions ostéopathiques	Toutes les informations nécessaires sont indiquées sur le support adapté Les informations indiquées sont exactes Les informations nécessaires sont remises à la personne, en fonction des situations, dans le cadre d'une prise en charge pluriprofessionnelle
6. Pertinence des réactions en situation d'urgence dans le cadre de l'intervention ostéopathique	Les situations d'urgence sont repérées Les mesures d'urgence à mettre en œuvre dans différentes situations d'urgence sont identifiées et expliquées

Compétence 4

Conduire une relation dans un contexte d'intervention ostéopathique

1. Accueillir et écouter la personne et son entourage, en prenant en compte la demande et le contexte.
2. Expliquer le projet d'intervention ostéopathique, son rapport bénéfice/risque et ses éventuels effets secondaires.
3. Établir des modalités de relation propices à l'intervention en ostéopathie en tenant compte des situations particulières et du niveau de compréhension de la personne.
4. Instaurer une communication verbale et non verbale avec les personnes.
5. Proposer des actions de prévention pour aider au maintien de l'état de santé des personnes et en assurer le suivi.

Critères d'évaluation: Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée? Que veut-on vérifier?	Indicateurs: Quels signes visibles peut-on observer? Quels signes apportent de bonnes indications?
1. Pertinence des données recueillies et sélectionnées sur les besoins, les demandes et la situation de la personne	Toutes les informations nécessaires sur les caractéristiques de la personne et sa situation sont recueillies Le choix des informations est pertinent Les informations sont priorisées
2. Pertinence de l'analyse de la situation relationnelle	La situation relationnelle est analysée en fonction des personnes et du contexte Les besoins spécifiques de communication sont repérés et les attitudes adaptées identifiées
3. Mise en œuvre d'une communication adaptée avec les personnes soignées et leur entourage	Une attention est portée à la personne La communication prend en compte l'expression et le contexte de vie de la personne Le langage professionnel et les modes de communication (verbal, non verbal) sont adaptés à la personne La posture professionnelle est adaptée à la relation et vise au respect de la personne
4. Pertinence des informations et conseils apportés	Les informations et conseils sont en adéquation avec l'analyse des données recueillies Les interdictions et restrictions réglementaires d'actes sont indiquées en fonction de la situation La démarche d'information et de conseil est adaptée à la personne L'appropriation des informations par la personne est recherchée Les objectifs des actions proposées sont clairs et argumentés

Compétence 5

Analyser sa pratique professionnelle et traiter des données scientifiques et professionnelles

1. Identifier les ressources documentaires nécessaires et utiliser des bases de données actualisées.
2. Questionner, traiter, analyser des données scientifiques et/ou professionnelles.
3. Interpréter et utiliser les données contenues dans des publications nationales et internationales.
4. Observer, formaliser et expliciter les éléments de sa pratique professionnelle.
5. Analyser sa pratique professionnelle au regard des références professionnelles et des évolutions.
6. Évaluer la mise en œuvre de ses interventions au regard des principes de qualité, de sécurité et de satisfaction de la personne.
7. Identifier les améliorations possibles et les mesures de réajustement de sa pratique.
8. Confronter sa pratique professionnelle à celle de ses pairs, de l'équipe ou d'autres professionnels.
9. Identifier les domaines de formation professionnelle et personnelle à développer.
10. Rédiger et présenter des documents professionnels en vue de communication orale et/ou écrite.

Critères d'évaluation: Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée? Que veut-on vérifier?	Indicateurs: Quels signes visibles peut-on observer? Quels signes apportent de bonnes indications?
1. Pertinence des données recherchées au regard d'une problématique posée	Toutes les données scientifiques et professionnelles appropriées sont recherchées La sélection des données est pertinente
2. Pertinence de l'interprétation des données recueillies	L'analyse de l'ensemble des données recueillies est pertinente Le raisonnement utilisé et la démarche d'analyse des informations sont expliqués
3. Pertinence de l'analyse de la pratique professionnelle	La pratique professionnelle est analysée au regard des références professionnelles Les éléments devant être pris en compte dans l'évaluation des interventions sont identifiés et explicités: réglementation, références professionnelles, principes de qualité, d'ergonomie, de sécurité, d'hygiène, de traçabilité, satisfaction des bénéficiaires...
4. Pertinence de la démarche d'analyse des interventions	Les informations permettant de mener la démarche d'évaluation sont repérées et les modalités identifiées La démarche d'analyse de l'intervention et le raisonnement sont formalisés et logiques Les axes d'évolution sont identifiés: formation professionnelle à développer, domaines d'intervention sur lesquels les efforts doivent porter, informations à rechercher... Les analyses de situations sont présentées et argumentées en utilisant un vocabulaire professionnel
5. Cohérence des propositions d'amélioration	Les propositions d'amélioration de sa pratique sont justifiées et adaptées Des moyens d'amélioration de sa pratique sont recherchés mis en place ainsi que des critères pour en mesurer l'impact

Compétence 6

Gérer un cabinet

1. Choisir un mode d'exercice.
2. Élaborer et gérer un budget.
3. Établir, suivre, archiver les éléments de gestion administrative et comptable.
4. Mettre en œuvre les mesures nécessaires à l'hygiène et la sécurité des locaux, des installations et des matériels et assurer leur évaluation.
5. Organiser l'espace professionnel.
6. Choisir du matériel adapté à la structure et aux activités.
7. Organiser les achats, la maintenance, la traçabilité et la gestion des stocks des matériels et consommables.
8. Organiser et contrôler la gestion des déchets dans le respect des règles et des procédures.
9. Organiser les plannings, les rendez-vous et la répartition des activités.
10. Appliquer la réglementation liée à la gestion de personnel.

<p>Critères d'évaluation: Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée? Que veut-on vérifier?</p>	<p>Indicateurs: Quels signes visibles peut-on observer? Quels signes apportent de bonnes indications?</p>
<p>1. Pertinence des informations utilisées pour le choix du mode d'exercice</p>	<p>Les informations nécessaires sont identifiées: réglementation, démarches...</p>
<p>2. Respect des règles dans la gestion d'un budget</p>	<p>La structure et le fonctionnement d'un budget sont identifiés Les éléments devant figurer dans un bilan comptable sont identifiés</p>
<p>3. Locaux et matériels fonctionnels, suffisants et correspondant aux règles d'hygiène et sécurité</p>	<p>Les équipements et matériels nécessaires au fonctionnement sont identifiés Les règles de sécurité, d'hygiène et d'accessibilité en vigueur sont appliquées L'organisation des lieux est fonctionnelle Les matériels et locaux sont maintenus en bon état de fonctionnement selon les règles d'usage et les réglementations en vigueur</p>
<p>4. Pertinence de l'organisation des activités</p>	<p>Les plannings de rendez-vous sont respectés</p>
<p>5. Respect de la réglementation liée à la gestion du personnel</p>	<p>La réglementation liée à la gestion du personnel est identifiée et expliquée</p>
<p>6. Respect des règles de gestion administrative</p>	<p>Les documents administratifs sont mis à jour de manière régulière et rigoureuse</p>